



Conférence ministérielle dans le cadre de la présidence allemande de l'UE

Energies renouvelables et efficacité énergétique –

Instruments novateurs en matière de politique et de financement

pour les pays voisins au sud et à l'est de l'Union européenne

Berlin, le 19 avril 2007

Résumé et conclusions

La Conférence ministérielle dans le cadre de la présidence allemande du Conseil UE sur « Energies renouvelables et efficacité énergétique – Instruments novateurs en matière de politique et de financement pour les pays voisins au sud et à l'est de l'Union européenne » a réuni des délégations de 35 pays, y compris 15 pays représentés au niveau ministériel le 19 avril 2007 à Berlin.

Reconnaissant que le monde d'aujourd'hui entre dans une nouvelle ère de l'énergie, demandant une action et une coopération mondiales, la conférence a exprimé sa préoccupation croissante concernant la sécurité énergétique, le changement climatique et l'accès des pauvres aux services d'énergie modernes. La sécurité énergétique devient une priorité centrale de toutes les nations, en tant que facteur pour une croissance économique saine et la stabilité tant intérieure qu'extérieure. Mais la sécurité énergétique signifie davantage que d'assurer simplement les sources de pétrole futures. Elle comprend la diversification des sources d'énergie, l'augmentation de la production nationale pour faire face à la croissance future de la demande et le renforcement des efforts pour réduire cette demande.

Préoccupée par le constat du réchauffement global et du changement climatique ainsi que par les incidences défavorables qui en découlent telles que des vagues de chaleur, sécheresses, inondations et fortes précipitations qui sont décrites dans les dernières observations scientifiques du Groupe intergouvernemental sur le changement climatique

(IPCC) tout comme les conséquences que ces incidences auront sur la sécurité en raison de la concurrence accrue pour l'accès aux sources d'énergie et d'eau ;

engagée à défendre notre environnement naturel et par là à défendre la base de notre croissance économique et de notre bien-être social en limitant l'augmentation moyenne de la température à moins de 2°C dans le monde ;

consciente des analyses économiques récentes, notamment de celles de Sir Nicholas Stern, qui indiquent que les avantages d'une action mondiale prompt et forte sur le changement du climat dépassent de loin les coûts économiques de l'action ; et aussi que les incidences négatives sur le changement climatique empêcheront le développement économique et social dans tous les pays et mettront en danger les progrès remportés dans la réduction de la pauvreté dans les pays en voie de développement ;

reconnaissant la nécessité d'une expansion ultérieure de l'énergie renouvelable, de l'efficacité énergétique et de l'accès à l'énergie ;

reconnaissant les efforts déjà déployés dans les pays voisins de l'UE pour le progrès de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique dans leur propre pays ;

considérant l'interdépendance croissante entre les pays exportateurs d'énergie et les pays consommateurs d'énergie ainsi que la sensibilisation croissante dans les pays voisins de l'Union européenne à la nécessité d'un approvisionnement en énergie sûr et durable ;

reconnaissant la forte contribution que l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique apportent aujourd'hui et apporteront à l'avenir à la protection du climat, à la sécurité énergétique, à la création d'emplois et au développement économique, particulièrement dans les zones rurales, aujourd'hui et à l'avenir ;

tenant compte de la croissance dynamique de l'énergie renouvelable en Europe et dans un certain nombre de pays voisins de l'Union européenne ainsi que du caractère innovateur de cette industrie,

la Conférence a discuté des meilleures pratiques et des options possibles pour le rôle futur de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique dans le contexte des principaux objectifs en politique énergétique du développement durable, du changement climatique, de la sécurité d'approvisionnement en énergie et de la compétitivité.

Les conclusions suivantes devraient servir d'orientation pour la direction future de la politique de voisinage européenne, du Partenariat Euro-méditerranéen tout comme pour des efforts internationaux tels que la prochaine 15^{ième} session de la Commission sur le développement durable des Nations Unies :

1. La Conférence souligne le potentiel considérable de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique pour aider à réduire la consommation d'énergie, à

diversifier les sources d'énergie et à encourager le développement durable créant ainsi une nouvelle vision pour la Politique européenne de voisinage.

2. La Conférence encourage par ailleurs les pays voisins de l'Union européenne à s'associer à l'objectif de l'UE de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20 % d'ici 2020 comparé aux niveaux de 1990 et de 30 %, à condition que d'autres pays développés s'engagent à des réductions d'émissions comparables et que des pays en développement plus avancés y contribuent de manière appropriée selon leurs responsabilités et capacités respectives.

3. La Conférence rappelle l'objectif contraignant de 20 % pour la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie de l'UE d'ici 2020 et d'une augmentation de 20 % de l'efficacité énergétique d'ici la même date et encourage les pays voisins de l'UE à se fixer leurs propres objectifs selon leurs capacités. Afin d'atteindre ces objectifs, des instruments politiques appropriés tels que des tarifs pour le rachat d'énergie photovoltaïque, quotas, normes de portefeuille et règles de mélanges, certificats verts, modèles de pool, allègements fiscaux, règlements et directives de connexion au réseau, normes de construction et d'énergie ainsi que l'étiquetage devraient être pris en considération. La pratique actuelle de l'appel d'offres au cas par cas dans des pays voisins pourrait être remplacée par une politique de promotion généralisée.

4. A cette fin, la Conférence demande des politiques et des mesures à long terme et invite l'Union européenne à aider les pays voisins de l'UE à augmenter l'utilisation des ressources d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique.

5. Considérant la demande croissante en énergie et les potentiels des énergies renouvelables ainsi que les gains d'efficacité, l'expansion transfrontalière du réseau d'électricité demandera une infrastructure de réseau intelligente couvrant tout le territoire des pays de la Politique européenne de voisinage. Elle permettrait une meilleure intégration des ressources d'énergie renouvelable, c'est-à-dire de l'énergie hydroélectrique, éolienne et solaire et d'unités de cogénération. La Conférence souligne particulièrement la nécessité d'une promotion à grande échelle d'applications technologiques prometteuses telles que les applications photovoltaïques/thermiques, préparant le chemin à une part plus considérable des énergies renouvelables dans le chauffage et la réfrigération.

6. La Conférence prend note des conditions préalables que l'industrie a identifiées pour faciliter les investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique :

- mécanismes de prix équitables ;
- accès au réseau ;
- procédures administratives simplifiées ;
- acceptation par le public de politiques d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique ainsi que de mesures qui soient « à long terme, visibles et légales ».

7. La Conférence insiste également sur la création d'un environnement propice basé sur un cadre réglementaire y compris des tarifs reflétant les coûts, des accords de connexion au réseau, des codes de construction, des normes et l'étiquetage tout comme des campagnes de sensibilisation afin de réaliser les grands avantages potentiels et économiques découlant d'économies d'énergie et de l'efficacité énergétique.

8. La Conférence a noté la pratique courante de subventions souvent implicites pour l'énergie à des fins de politique sociale. Cette pratique réduit significativement la compétitivité de l'énergie renouvelable et des technologies d'efficacité énergétique. Une politique qui maintient l'assistance nécessaire à l'accès à l'énergie sans pénaliser la croissance de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique devrait être encouragée.

9. La Conférence reconnaît le potentiel significatif que les technologies d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique offrent pour l'innovation et l'emploi. Afin d'en profiter pour leur propre développement, les pays voisins sont encouragés à mettre en place des industries locales qui aideront aussi à équilibrer les marchés de technologie d'énergie renouvelable et à faire encore baisser les coûts.

10. La Conférence reconnaît la nécessité de ressources financières significatives, tant publiques que privées, qui doivent être investies dans l'énergie renouvelable. Elles devraient comprendre l'utilisation de mécanismes de financement novateurs, y compris des régimes de petits crédits pour les technologies d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique. La Conférence reconnaît les avantages qu'offrent les mécanismes souples MDP et JI (mise en œuvre conjointe) du Protocole de Kyoto pour la mise en œuvre de projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.

La possibilité d'utiliser MDP et JI ne devrait pas être limitée à la première période de Kyoto mais devrait être prolongée au-delà de 2012.

11. Une action mondiale concertée pour promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique est nécessaire. La coopération sur l'optimisation de régimes de subvention nationaux, l'échange des meilleures pratiques et le progrès technique par des initiatives de partenariat telles que REN 21¹, REEEP², MEDREP³, JREC⁴, GVEP⁵ et EUEI⁶ sont importants dans ce contexte.

12. La Conférence reconnaît le rôle important du monde des affaires et de la société civile pour le développement de stratégies pour faire progresser réellement les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique aussi bien que leur mise en œuvre.

Une politique efficace et coordonnée sur le plan international est nécessaire pour accélérer le développement des marchés, tant de l'énergie renouvelable que de l'efficacité énergétique. Les efforts devraient être canalisés pour trouver des moyens de créer des conditions favorables aux investissements dans les pays voisins de l'UE. La coopération devrait être renforcée entre l'UE et ses pays voisins pour établir un cadre pour un partenariat économique et financier fondé sur les principes de l'économie de marché et l'intégration d'économies qui tiendrait compte des besoins de tous les pays.

¹ REN21 – Réseau global de l'énergie renouvelable pour le 21e siècle

² REEEP – Partenariat pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique

³ MEDREP – Programme méditerranéen pour les énergies renouvelables

⁴ JREC – Coalition de Johannesburg pour les énergies renouvelables

⁵ GVEP – Partenariat global pour l'énergie renouvelable

⁶ EUEI – Initiative Energie de l'Union européenne